



## Régime de retraite

Depuis quelques mois nous sommes frappés de plein fouet par une crise financière et boursière sans précédent. Cette crise est mondiale et nous sommes toutes et tous concernés par des pertes plus ou moins importantes.

La Caisse de dépôt et placements du Québec, qui gère les actifs de notre régime de retraite, est aussi touchée par cette crise.

Dans quelles mesures le RREGOP est-il touché? Quels seront les impacts? Que pouvons-nous faire pour sécuriser notre régime?

Depuis 2005, le taux de cotisation au RREGOP est passé de 5,35 % à 8,19 %, un sommet jamais égalé en 35 ans. Comment pouvons-nous éviter de tels écarts entre les différentes périodes?

Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, nous avons invité M. Denis Doré, responsable du dossier régime de retraite à la CSQ, qui sera avec nous à l'occasion d'une rencontre d'information le 27 janvier prochain en soirée.

M. Doré nous fera une brève présentation de ce qu'est le RREGOP, s'attardera ensuite à la crise que nous traversons présentement et ses impacts et, finalement, nous présentera les conclusions d'une réflexion sur la façon d'établir notre taux de contribution au RREGOP de manière à minimiser les différences de taux d'une année à l'autre et à sécuriser le régime. Il est à noter que cette réflexion a débuté bien avant la crise que nous connaissons actuellement.

Vous serez donc toutes et tous invités à assister à cette rencontre. Nous sommes toutes et tous concernés par notre régime de retraite. Une importante décision devra être prise dans les prochains mois concernant la façon d'établir notre contribution. M. Doré est la personne la mieux placée pour vous expliquer ce qu'il en est et répondre à toutes vos questions.

Quand : 27 janvier 2009  
Où : Resto L'Entre-Gens, Motel 232  
Heure : 18 h 30

Nous vous demandons de vous inscrire auprès de votre déléguée ou délégué syndical avant le 7 janvier 2009.

Profitez de la journée pédagogique du 5 janvier pour le faire!

## Assurances collectives

Le contrat collectif d'assurance de personnes est négocié chaque année avec notre assureur qui est SSQ. Le contrat s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre d'une année donnée. En plus des ajustements de primes (voir tableau à la page 4), quelques modifications contractuelles ont été apportées afin de répondre à des besoins exprimés aux membres de l'équipe de la Sécurité sociale. Je souhaite vous entretenir principalement de la carte ESI à paiement différé qui deviendra la carte ESI à paiement direct. Voici un exemple pour vous illustrer l'importance de cette modification :

Présentement, si vous achetez un médicament qui coûte 100 \$, vous devez déboursier l'entièreté du montant et vous recevez, dans les

15 jours suivants, un remboursement de 80 \$ de la SSQ par dépôt direct ou par chèque, selon votre choix. Par contre, avec la carte ESI à paiement direct, vous n'aurez qu'à déboursier, dans cet exemple, un montant de 20 \$ représentant votre part en tant que coassuré. Vous ne débourserez donc que 20 % du montant de la facture sur le coup au lieu de 100 % et ensuite attendre un remboursement de 80 %. Cette amélioration prend tout son sens au moment de devoir se procurer des médicaments qui peuvent coûter 800 \$, 900 \$ ou même 1 000 \$.

Pour ce qui est de l'assurance soins dentaires, le taux de réponse de notre syndicat a été de 25,8 % pour un taux d'adhésion de 9,4 %. Donc, les enseignantes et enseignants de la commission scolaire de la Côte-du-Sud n'auront pas la possibilité d'avoir accès à l'assurance soins dentaires qui nécessitait un taux d'adhésion de 40 %.

### Négociation locale

Le 19 novembre dernier se tenait notre première rencontre avec l'employeur dans le cadre des négociations portant sur les différentes matières de notre entente locale. Les deux parties ont présenté les différentes orientations, enjeux et objets sur lesquels elles voulaient échanger au cours de cette période de négociation.

Tel que présenté lors de notre dernière assemblée générale, nous avons convenu d'aborder différents thèmes (congrés, affectation, répartition des fonctions et responsabilités, etc.) à l'intérieur de nos quatre principales orientations :

- faciliter l'accès et la sécurité dans la profession;
- faciliter l'exercice de la profession;
- la conciliation travail-famille;
- l'équité entre les secteurs d'enseignement.

La mise en commun de nos objets respectifs a mené à l'élaboration d'un plan de travail qui

nous tiendra bien occupé au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les quelques rencontres que nous avons eu jusqu'à maintenant se sont très bien déroulées et nous avons convenu de travailler sur les différentes problématiques présentées dans le but de trouver des solutions qui pourraient être mutuellement satisfaisantes.

Nous gardons toujours comme objectif de terminer les discussions avant la fin de l'année scolaire et nous vous tiendrons informés du déroulement général de cette négociation par le biais de l'Info.

Christian Plante  
Pour le comité de négo

### Élections au Conseil d'administration

Après avoir été soumis au conseil des délégués et délégués, les postes de responsable pour les secteurs suivants sont toujours vacants :

- ➔ Montmagny préscolaire, primaire
- ➔ St-Paul préscolaire, primaire, secondaire
- ➔ St-Pamphile préscolaire, primaire, secondaire

Tel que prévu à nos statuts, ces postes peuvent être comblés par les membres du secteur respectif. Il suffit de remplir le formulaire de mise en nomination.

Nous ouvrons donc une période de mise en candidature qui se **terminera le 12 janvier 2009 à 16h00**. S'il y a plus d'une candidature, les modalités pour l'élection vous seront alors communiquées.

**Joyeux Noël**  
**Bonne année 2009**

À toutes et à tous,  
au nom de toute l'équipe  
du SECS  
de très joyeuses fêtes.





15 décembre 2008

**FORMULAIRE DE MISE EN NOMINATION**

Je, soussignée, soussigné et dûment appuyée, appuyé, propose que:

\_\_\_\_\_  
(Nom de la candidate, du candidat)

\_\_\_\_\_  
(Adresse)

soit candidate, candidat au poste de responsable de secteur pour le secteur de:

- ➔ Montmagny préscolaire et primaire
- ➔ St-Paul préscolaire, primaire et secondaire
- ➔ St-Pamphile préscolaire, primaire et secondaire

du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud.

La personne qui appuie et moi qui propose, sommes membres en règle du syndicat et membres du secteur concerné.

Fait à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_ ième jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

Signature de la personne qui propose : \_\_\_\_\_

Signature de la personne qui appuie : \_\_\_\_\_

**ACCEPTATION**

Je, soussignée, soussigné, consens à être candidate, candidat et accepte de remplir la fonction si je suis élue, élu.

Signature de la candidate, du candidat : \_\_\_\_\_

**Retour au bureau du S.E.C.S. pour le 12 JANVIER 2009 à 16h00.**

